



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Defense et usage

Question écrite n° 11254

#### Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur l'utilisation de la langue francaise au cours des operations menees par les forces de l'ONU. Bien que le francais soit l'une des six langues officielles et des deux langues de travail de l'ONU, sa place est sans cesse battue en breche, non seulement par l'environnement anglophone de son siege new-yorkais, mais par la mauvaise volonte de certains fonctionnaires internationaux. Alors que la France participe actuellement a des operations de facon tres large et parfois preponderante, il lui demande de bien vouloir lui preciser s'il compte donner des instructions aux responsables militaires francais afin que la langue francaise ne soit plus ignoree, sous pretexte que l'anglais doit etre la seule chaine de commandement des Nations unies.

#### Texte de la réponse

Les troupes engagees dans les operations menees par les forces de l'organisation des Nations Unies donnent la priorite a la recherche de la plus grande efficacite dans l'execution des missions resultant de la mise en oeuvre des resolutions du Conseil de securite. C'est pourquoi, bien que la langue francaise ait le statut de langue de travail de l'Organisation, il se peut que parfois des echanges au sein du commandement, pour des raisons operationnelles, se fassent en anglais. En effet, il apparait que seule cette deuxieme langue de travail de l'ONU permette la communication indispensable a l'accomplissement de missions dans lesquelles sont engages, de maniere generale, un nombre important d'Etats francophones. Neanmoins, des instructions sont a chaque fois donnees pour que la directive particuliere du commandant des elements francais soit completee par un rappel a l'usage de la langue francaise chaque fois que les circonstances le permettent.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Balligand Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11254

**Rubrique :** Langue francaise

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 14 février 1994, page 690

**Réponse publiée le :** 4 avril 1994, page 1664